

APRÈS LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

CIO de CANNES

Lycée BRISTOL

APRÈS LA 2^{NDE} GT

- 1. Les différentes voies d'orientation**
- 2. Les déterminants de l'orientation**
- 3. L'orientation : calendrier et procédures**

APRÈS LA 2^{NDE} GT

1. Deux voies d'orientation

DEUX VOIES D'ORIENTATION

- La voie générale :

- ✓ **1** Bac général :

choix d'enseignements de spécialités

- La voie technologique :

- ✓ **8** Bacs technologiques :

STI2D – STL – STMG – STD2A

ST2S – STAV - STHR (Hôtellerie)

S2TMD (3 options : Théâtre/Musique/Danse)

LA VOIE GÉNÉRALE C'EST...

- ↳ Des Enseignements théoriques et abstraits
 - ↳ Réfléchir – Analyser – Synthétiser
 - ↳ Argumenter – Rédiger
 - ↳ Un travail personnel important

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

↳ En 1^{ère} :

- **Tronc commun** : 16h ou 17h30/sem
F, HG, EMC, LVA, LVB, EPS, Ens. Sc.
- **3 Enseignements de spécialité** : 12 h/semaine
choix parmi 11 ES (au lycée Bristol) de 4 h chacun.

↳ En Terminale :

- **Tronc commun** : 15h30/sem
Philo, HG, EMC, LVA, LVB, EPS, Ens. sc.
- **2 enseignements de spécialité** : 12 h/semaine
on ne doit garder que 2 ES pour 6 h chacun.

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

[HTTPS://EDUSCOL.EDUCATION.FR/750/BACCALAUREAT-GENERAL](https://eduscol.education.fr/750/baccalaureat-general)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

En Première			En Terminale		
Français	4H	10	Philosophie	4H	8
Histoire Géographie	3H	3	Histoire Géographie	3H	3
EMC	18H/an	1	EMC	18H/an	1
LVA et LVB	4H30	3+3	LVA et LVB	4H	3 + 3
EPS	2H	-	EPS (Contrôle en Cours de Formation)	2H	6
Enseignem ^t Scientifique	2H ou 3H30	3	Enseignem ^t Scientifique	2H	3

+ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS

3 enseignements de spécialité	3 x 4H	8	2 enseignements de spécialité	2 x 6H	16 (x2)
-	-	-	Grand oral	-	10

+ Enseignements Optionnels (facultatifs et fonction des possibilités du lycée)

1 enseignem ^t optionnel	3H	2	1 ou 2 enseignem ^{ts} optionnels	3H	2ou4
------------------------------------	----	---	---	----	------

Légende coefficients/couleurs : **Contrôle Continu (40% du Bac)** - **Enreuzes Terminales (60% du Bac)**

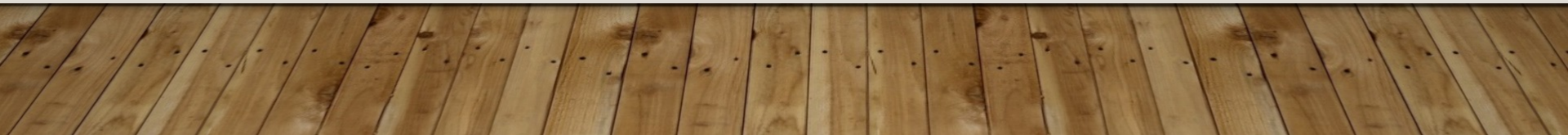
LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ: 3 EN 1ÈRE ET 2 EN TERMINALE

[HTTPS://WWW.HORIZONS21.FR/](https://www.horizons21.fr/)

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS	Bristol
Anglais Monde Contemporain	✓
Arts (Arts Plastiques /Danse /Musique /Histoire des Arts / Théâtre / Cinéma-audiovisuel)	✓
Biologie-Ecologie (uniquement en lycée agricole – ex : Lycée Vert Azur Antibes)	-
Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportive	-
Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP)	✓
Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)	✓
Littérature et Langues et Cultures de l'Antiquité (Latin – Grec)	-
Langues, Littératures et Cultures Etrangères (Anglais- Espagnol- Italien) et régionales (LLCE)	✓
Mathématiques	✓
Numérique et Sciences Informatiques (NSI)	✓
Physique-Chimie	✓
Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)	✓
Sciences de l'Ingénieur	-
Sciences Economiques et Sociales (SES)	✓

LA VOIE TECHNOLOGIQUE C'EST ...

- ↳ **Des enseignements appliqués :**
observation et expérimentation
- ↳ **Un travail en groupe et en autonomie**
- ↳ **Des Travaux pratiques (T.P.) :**
d'informatique, de technologie, en atelier, en laboratoire,...



LE BAC TECHNOLOGIQUE : 8 SÉRIES

STI2D

**SCIENCES & TECHNOLOGIES
INDUSTRIELLES & D.D.**



STL

**SCIENCES & TECHNOLOGIES
DE LABORATOIRE**



STMG

**SCIENCES & TECHNOLOGIES
DU MANAGEMENT & DE LA GESTION**



ST2S

**SCIENCES & TECHNOLOGIES
DE LA SANTE & DU SOCIAL**



STD2A

**SCIENCES & TECHNOLOGIES
DESIGN & ARTS APPLIQUES**



STAV

**SCIENCES & TECHNOLOGIES
DE L'AGRONOMIE & DU VIVANT**



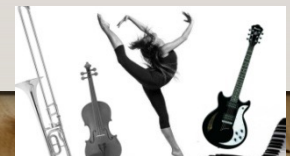
STHR

**SCIENCES & TECHNOLOGIES
DE L'HÔTELLERIE & RESTAURATION**



S2TMD

**SCIENCES & TECHNIQUES DU THEATRE,
DE LA MUSIQUE & DE LA DANSE**



BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

[HTTPS://EDUSCOL.EDUCATION.FR/741/PRESENTATION-DU-BACCALAUREAT-TECHNOLOGIQUE](https://eduscol.education.fr/741/presentation-du-baccalaureat-technologique)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

En Première			En Terminale		
Français	3H	10	Philosophie	2H	4
Histoire Géographie	1H30	3	Histoire Géographie	1H30	3
EMC	18H/an	1	EMC	18H/an	1
LVA + LVB + Ens. Tech. LVA	4H	3 + 3	LVA + LVB + E.T. LVA	4H	3 + 3
EPS	2H	-	EPS (Contrôle en Cours de Formation)	2H	6
Mathématiques	3H	3	Mathématiques	3H	3

+ ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS DE LA SÉRIE

3 enseignements de spécialité	15H-18H	8	2 enseignements de spécialité	15H-18H	16 (x2)
-	-	-	Grand oral	-	14

+ Enseignements Optionnels (facultatifs et fonction des possibilités du lycée)

1 ou 2 enseignem ^{ts} optionnels	3H	2	1 ou 2 enseignem ^{ts} optionnels	3H	2
---	----	---	---	----	---

Légende coefficients/couleurs : *Contrôle Continu (40% du Bac)* – *Epreuves Terminales (60% du Bac)*

LES DIFFERENTS BACS TECHNOLOGIQUES:

SÉRIES	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS	1 ^{ère}	Tle
STI2D Ferry + Tocqueville	<ul style="list-style-type: none"> Innovation technologique Ingénierie et développement durable (I2D) Physique - Chimie et Maths Ingénierie, Innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numériques 	3H 9H 6H -	- - 6H 12H
STL Ferry + Tocqueville	<ul style="list-style-type: none"> Biochimie-Biologie Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire Physique - Chimie et Maths Biochimie-Biologie - Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire 	4H 9H 5H -	- - 5H 13H
STMG Bristol + Amiral + Tocqueville	<ul style="list-style-type: none"> Sciences de gestion et numérique Management Droit et économie Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion 	7H 4H 4H -	- - 6H 10H

LES DIFFERENTS BACS TECHNOLOGIQUES:

SÉRIES	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS	1 ^{ère}	Tle
<p><u>ST2S</u> Bristol</p>	<ul style="list-style-type: none"> Physique-Chimie pour la santé Biologie et Physiopathologie humaines Sciences et techniques sanitaires et sociales Chimie, biologie et physiopathologie humaines 	<p>3H 5H 7H -</p>	<p>- - 8H 8H</p>
<p><u>STD2A</u> Vinci + Goscinny + Matisse</p>	<ul style="list-style-type: none"> Physique-chimie Outils et langage numérique Design et métiers d'art Analyse et méthode en design Conception et création en design et métiers d'art 	<p>2H 2H 14H -</p>	<p>- - - 9H 9H</p>
<p><u>STHR</u> Augier</p>	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement scientifique alimentation -environnement Sciences et technologies culinaires et des services Economie-gestion hôtelière Sciences et technologies culinaires et des services-enseignement scientifique alimentation -environnement 	<p>3H 10H 5H -</p>	<p>- - 5H 13H</p>

LES DIFFERENTS BACS TECHNOLOGIQUES:

SÉRIES	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS	1 ^{ère}	Tle
<p><u>S2TMD</u> Masséna</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Economie, droit et environnement du spectacle vivant • Culture et sciences chorégraphiques ou musicales ou théâtrales • Pratique chorégraphique ou musicale ou théâtrale 	<p>3H 5H30 5H30</p>	<p>7H 7H</p>
<p><u>STAV</u> Vert d'Azur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources et de l'alimentation • Territoires et sociétés • Technologie • Territoires et technologie 	<p>6H45 2H30 3H -</p>	<p>6H45 - - 4H30</p>

APRÈS LA 2^{NDE} GT

2. Les déterminants de l'orientation

COMMENT CHOISIR ...

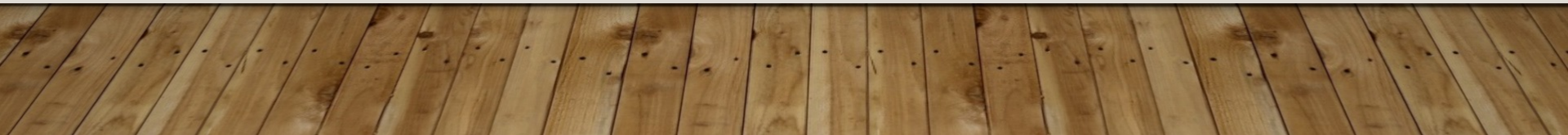
- **Faire des choix cohérents avec :**

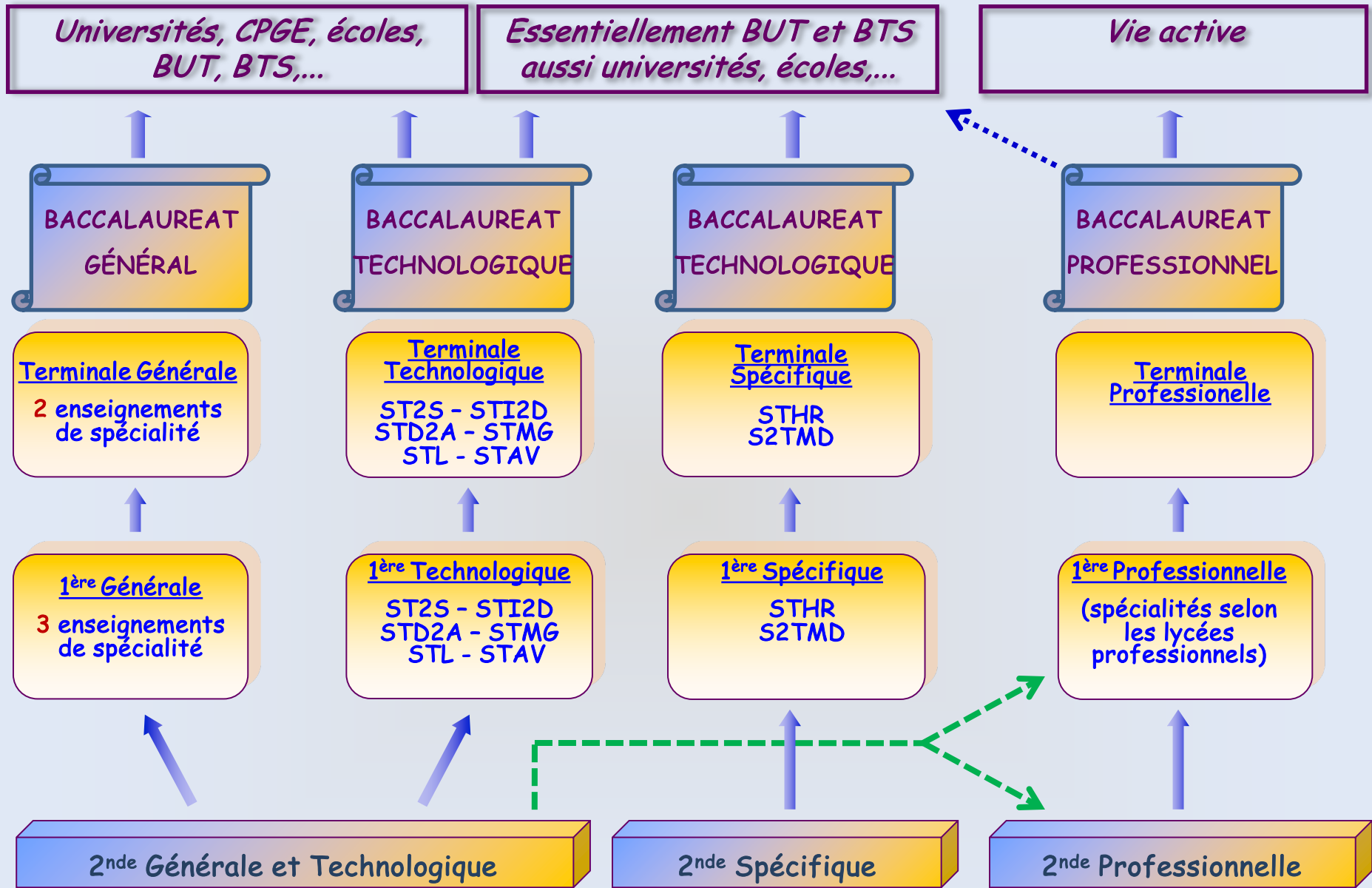
- ↳ Les matières qui m'intéressent, ce que j'aime faire au lycée ou en dehors, mes atouts

- ↳ Ma façon d'apprendre et de travailler

- ↳ Mon projet d'études ou de métier

- ↳ Mes résultats scolaires, ce que je réussis, ce qui me met en difficulté





VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

VOIE PROFESSIONNELLE

APRÈS LA 2^{NDE} GT

3. Calendrier et procédures de l'orientation

CALENDRIER DE L'ORIENTATION

- ↳ Durant le 1^{er} trimestre : adaptation, travail scolaire, exploration et réflexion sur mon projet.
- ↳ Fin 2^{ème} trimestre : **intentions d'orientation**
 - Bac général: choix des enseignements de spécialité
 - Bac techno: choix de la série

AVIS du conseil de classe sur mes intentions
- ↳ Fin du 3^{ème} trimestre : **vœux définitifs**
et décision d'orientation du conseil de classe

PROCÉDURES :

ORIENTATION ⇨ AFFECTATION

- ↳ L'**orientation** se décide lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre
- ↳ Après l'**orientation** : l'**affectation** qui dépend du nombre de places dans la formation souhaitée.
- ↳ L'**affectation n'est pas garantie** pour :
 - Les **séries technologiques** (capacités limitées)
 - ⇨ **Affelnet** (notes de 2^{nde} GT)
 - La **série générale hors lycée de secteur** selon le **dossier scolaire**.



Les vœux d'orientation sont saisis par la famille sur Internet via le Service en ligne Orientation (« EduConnect »).
 Les codes pour « EduConnect » sont donnés par le lycée.

RENTRÉE 2023 - Académie de NICE

FICHE DE DIALOGUE¹
 pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE SECONDE
 2^{de} générale et technologique & 2^{de} spécifique

ÉTABLISSEMENT

.....
 Téléphone : Méi :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :
 Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/..../.....
 Professeur principal : Classe fréquentée :
 Représentant(s) léga(aux) :

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

• Le passage en classe de 1^{re} générale ou technologique :
 classer par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

1^{re} générale

Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :

 Enseignement hors établissement le cas échéant :

1^{re} technologique

1^{re} STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
 1^{re} STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués
 1^{re} STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
 1^{re} STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
 1^{re} STL Sciences et technologies de laboratoire
 1^{re} STMG Sciences et technologies du management et de la gestion
 1^{re} ST2S Sciences et technologies de la santé et du social
 1^{re} S2TMD Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

• Un accès à la voie professionnelle (à préciser) :

À/..../..... le/..../.....
 Signature du(es) représentant(s) léga(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/..../.....

1 Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au recrutement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (activités médicales, sociales...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.
 Les informations que nous vous demandons au moyen de cette fiche sont nécessaires au professeur principal et au chef d'établissement pour l'orientation de votre enfant. Elles permettent aussi aux services départementaux de l'éducation nationale d'établir des statistiques.
 Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données à caractère personnel pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements, mis en place sous la responsabilité du ministre de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens de l'article 1 de l'article 6 du RGPD.
 Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la page « Information des familles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription.

..... Classe fréquentée :

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux

• Le passage en :

1^{re} générale Favorable Défavorable Réservé

1^{re} technologique

Favorable Défavorable Réservé
 Favorable Défavorable Réservé
 Favorable Défavorable Réservé
 Favorable Défavorable Réservé
 Favorable Défavorable Réservé
 Favorable Défavorable Réservé
 Favorable Défavorable Réservé
 Favorable Défavorable Réservé

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »
 Favorable Défavorable Réservé

Recommandation(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1 -
 2 -
 3 -

• Accès à la voie professionnelle :
 Oui
 Non

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (1^{re} générale)

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^e semestre.

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À/..../..... le/..../.....
 Signature du(es) représentant(s) léga(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/..../.....

Classe fréquentée :

Troisième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

- Le passage en classe de 1^{re} générale ou technologique :
classer par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

1^{re} générale

Choix des enseignements de spécialité :

-
-
-

1^{re} technologique

- 1^{re} STAV
- 1^{re} STD2A
- 1^{re} STHR
- 1^{re} STI2D
- 1^{re} STL
- 1^{re} STMG
- 1^{re} ST2S
- 1^{re} S2TMD

Spécialité :

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

- Un accès à la voie professionnelle (à préciser) :

- 1^{re} Pro Spécialité :
- 2^{de} Pro Spécialité/famille de métiers :
- CAP Spécialité :

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

Classe fréquentée :

Troisième trimestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux

- Le passage en :

1^{re} générale Oui Non

1^{re} technologique

- 1^{re} STAV Oui Non
- 1^{re} STD2A Oui Non
- 1^{re} STHR Oui Non
- 1^{re} STI2D Oui Non
- 1^{re} STL Oui Non
- 1^{re} STMG Oui Non
- 1^{re} ST2S Oui Non
- 1^{re} S2TMD Oui Non

Spécialité conseillée :

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Oui Non

Proposition(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

- 1 - Spécialité :
- 2 - Spécialité :
- 3 - Spécialité :

Dispositif de mise à niveau conseillé

- Voie professionnelle :

Avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle

Oui Non

Si non, motivation de l'avis :

Observations du conseil de classe :

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (1^{re} générale)

Les recommandations sont formulées sur la base des acquis de l'élève. Elles tiennent compte des organisations de l'établissement d'accueil.

À le Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :

Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

Nous avons bien pris connaissance des recommandations du conseil de classe.

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement

Téléphone : avant le ... / ... /

À le
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

Si désaccord: procédure d'appel

.....
 Classe fréquentée :

ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT SUR L'ORIENTATION

Après entretien avec les représentants légaux le / /

la décision d'orientation retenue est :

Motivation de la décision si elle n'est pas conforme à la demande des représentants légaux :

.....

À le
 Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION suite à l'entretien avec le chef d'établissement

- Nous acceptons la décision du chef d'établissement.
- Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.
- Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et faisons appel.

Rappel de la réglementation concernant la procédure d'appel :

- vous disposez d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision ;
- les parents de l'élève ou l'élève majeur qui en ont fait la demande écrite auprès du président de la commission d'appel (le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant), ainsi que l'élève mineur avec l'accord de ses parents, sont entendus par celle-ci. Ils peuvent adresser au président de la commission d'appel tous documents susceptibles de compléter l'information de cette instance ;
- les décisions prises par la commission d'appel valent décisions d'orientation définitives ;
- lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève ou de l'élève majeur, ceux-ci peuvent demander le maintien dans le niveau de la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire.

À le

Signature du(es) représentant(s) léga(aux) :

À remettre au chef d'établissement pour le / /

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette fiche sont nécessaires au professeur principal et au chef d'établissement pour l'orientation de votre enfant. Elles permettent aussi aux services départementaux de l'éducation nationale d'établir des statistiques. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Sésame (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements), mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du « a » du 1 de l'article 6 du RGPD.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter la page « Information des familles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription.

ÉTABLISSEMENT

.....
 Téléphone : Mé :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :
 Nom Prénom de l'élève : Date de naissance : / /
 Classe fréquentée :

DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL

Rappel de la demande des représentants légaux :

Rappel de la décision du chef d'établissement motivée :

.....

À l'issue de la commission d'appel, la demande des représentants légaux est :

Acceptée / Refusée

Motivation en cas de décision non conforme à la demande :

.....

Nom et adresse professionnelle du président de la commission d'appel :

Date et signature du président de la commission d'appel :

DEMANDE DE MAINTIEN APRÈS APPEL

En cas de désaccord avec la décision d'appel, le maintien dans le niveau de la classe d'origine peut être obtenu pour la durée d'une seule année scolaire.

- Nous n'acceptons pas la décision de la commission d'appel et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.

Signature du(es) représentant(s) léga(aux) :

À remettre au chef d'établissement pour le / /

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Réussir au lycée: <https://rendezvousorientation.ac-nice.fr/>
- Explorer mes centres d'intérêts : <https://avenirs.onisep.fr/>
- Choix des enseignements de spécialité : <https://www.horizons21.fr/>
(testez les différentes combinaisons des enseignements de spécialité)
- S'informer sur les formations post-bac : <https://www.parcoursup.fr/>
- Site régional d'information sur l'orientation : <https://www.orientation-regionsud.fr/>
- JPO des lycées, écoles, IUT et Universités <https://padlet.com/ciocannes/cio-centre-d-information-et-d-orientation-de-cannes-qt0rvsmxczjif9ua>
- FORUM Carrefour des Métiers :

10 février 2024 de 9h à 12h30 au LP Alfred Hutinel Cannes la Bocca

PERMANENCES DES PSY EN MME CAVAILLON, MME DROUIN

LYCEE Bristol

Lundi toute la journée: Mme CAVAILLON
Jeudi matin ou après-midi: Mme DROUIN

CIO de CANNES

Jeudi après-midi (1/2) et vendredi matin: Mme CAVAILLON
Mercredi toute la journée: Mme DROUIN



04 93 43 78 33



cio.cannes@ac-nice.fr

